

<https://larcenciel.be/spip.php?article178>



Charî'a, quelle charî'a ?

- MATIÈRE À PENSER - SOCIÉTÉ, CULTURE, RELIGIONS ET SPIRITUALITÉS -

Date de mise en ligne : samedi 15 août 2009

Copyright © LARCENCIEL - site de Michel Simonis - Tous droits réservés

Très vite, à Mostaganem, j'ai été confronté à des interprétations différentes de la Charî'a, notamment à propos du droit des femmes dans les "codes de la famille" respectifs en Algérie et au Maroc.

Cela méritait un approfondissement.

Eric Geoffroy apporte une éminente contribution à ce concept essentiel de l'islam.

Sommaire

- [Les métamorphoses du terme Charia](#)

Selon Wikipédia, "La Charî'a (Charia ou *Sharî'a*) - la voie, en arabe, est un ensemble de règles de conduites applicables aux musulmans. Le terme utilisé en arabe dans le contexte religieux signifie "chemin pour respecter la loi (de Dieu)".

Dans un sens plus large, continue Wikipédia, la charia englobe les trois dimensions : *l'islam* (la soumission), *l'iman* (la foi) et *l'ihsan* (faire ce qui est beau)(Mais j'ai surtout entendu traduire ce mot par "l'excellence")."

Pour approfondir cette définition succincte, voici ce qu'en dit Eric Goeffroy, qui se réfère au soufisme :

- "le soufisme réformé (fin du 18e - début 19e siècle) parle de la *Charî'a* au sens le plus noble de "norme divine". (p. 114)
- Afin de dégager le Coran des grilles de lecture qui l'instrumentalisent, la théologie de la libération ne pouvait faire l'économie du travail de contextualisation de la Révélation. Cet effort vise à distinguer l'essence spirituelle, universelle, du message islamique des circonstances de son "incarnation" dans le cadre spatio-temporel de l'Arabie du 7e siècle. De plus en plus de voix appellent à cette distinction. [...]

On fait souvent remonter l'initiative moderne de la *contextualisation* à Shah Walî Allâh (m. 1763), qui était à la fois un *soufi* et un *réformiste*. Ce cheikh indien a développé la notion de "Révélation progressive", qui met en évidence l'interrelation dynamique entre la volonté de Dieu, les réalités du terrain humain et les besoins propres à chaque communauté qui reçoit un message.

Selon Shah Walî Allâh (mort en 1763), chaque religion adapte ses croyances et ses pratiques spirituelles à l'environnement dans lequel elle voit le jour. Il compare Dieu à un médecin qui prescrit un médicament en fonction des besoins du patient : vouloir appliquer les exigences de la première communauté de Médine aux sociétés modernes revient à administrer à un jeune enfant un remède initialement destiné à un adulte [1]

La méthode suivie par chaque prophète a consisté à "éduquer un peuple donné, et à s'en servir comme d'un noyau pour la construction d'une Charî'a universelle. Ce faisant, il fait ressortir les principes sous-jacents à la vie sociale de l'humanité entière, et les applique à des cas concrets, en s'inspirant des habitudes spécifiques du peuple qui se trouve immédiatement devant lui. Les valeurs de la *Charî'a* résultant de cette application [...] sont en un sens

spécifiques pour ce peuple ; et étant donné que leur observation n'est pas une fin en soi, elles ne peuvent être strictement imposées aux générations futures. [2]

Les métamorphoses du terme Charia

Cette fluidité de l'esprit, le soufisme peut l'insuffler jusque dans le domaine de la Loi. Ainsi, le soufi est pragmatique : il refuse la casuistique des juristes, laquelle soulève parfois des questions ou des problèmes imaginaires, irréels. Face à la "frivolité intellectuelle des docteurs de la Loi", le soufi considère "qu'il n'a pas à anticiper les dispositions de la Sagesse divine mais à se conformer à ce qu'elle exige dans l'instant". [3]

L'acception de "Loi" qu'a prise avec le temps le terme arabe Charî'a trahit une rigidité, un fixisme étrangers à l'étymologie de ce terme et à ses emplois initiaux. La Charî'a répond à une notion très dynamique, celle d'une "voie" menant à la source où l'on pourra s'abreuver. Les exégètes musulmans la définissent comme une "voie de salut", une "source ou un réservoir de sens et de valeurs" pour les humains" [4]. Dans son dictionnaire des Définitions, Jurjânî présente aussi la Sharî'a comme "la voie [à suivre] dans la vie religieuse" Jurjânî, Ta 'rfât, op. cit., p. 139., Le terme ouvre également au pluralisme des approches, en vertu de cette parole du Prophète (rapportée au 9e siècle par Tabarânî) : "Trois cents chemins différents mènent à ma Sharî'a, Il suffit de suivre l'un d'entre eux pour être sauvé." Bien plus qu'un catalogue de prescriptions et d'interdits, la *Charî'a* contient les principes intellectuels qui déterminent la connaissance adéquate et les modalités pratiques pour parfaire les "nobles caractères" de l'homme.

Le terme *Charî'a* ne concerne pas seulement les musulmans puisque, employé au pluriel (*Charâ'î*), il désigne les différentes religions, c'est-à-dire les "voies religieuses" de l'humanité. Ainsi, dans son emploi le plus large, il fait allusion à l'Ordre cosmique (le Dharma hindou), à l'intérieur duquel une Charî'a particulière régit tel règne de la création. Même dans son sens législatif, la *Charî'a* devrait rester une notion dynamique. Pour Ibn 'Arabî par exemple, elle est la « balance » (*mîzân*), la norme, avant tout intérieure, qui s'applique à chaque situation humaine et met chaque chose à sa place. Toute connaissance et toute action sont ainsi « pesées » dans une quête d'équilibre toujours renouvelée, Cela explique que la *Charî'a* ait la faculté, dans son principe même, de s'adapter aux contextes.

- Pour les soufis, la *Charî'a* trouve son fondement dans la *Haqîqa*, la "loi intérieure", qui peut contrevenir en apparence à la norme extérieure, qui désigne une réalité subtile, une voie étroite permettant de contempler Dieu, ou du moins de contempler les effets de Sa présence dans le monde [5]. La Sharî'a, elle, a pour fonction de rendre apparent ce qui peut l'être de la Haqîqa. Celle-ci est donc comparable à la racine non manifestée, invisible, d'un arbre, alors que ses branches sont autant de « créatures » manifestées, telles que la Sharî'a, C'est donc la Réalité intérieure qui produit la norme extérieure, et non l'inverse. La Sharî'a procède ainsi de la Haqîqa comme le fruit procède du noyau, Comme le dit Ibn 'Arabî, la Haqîqa se cache derrière le voile des créatures".

En d'autres termes, toute réalité de ce monde est reliée à une réalité divine qui préserve ce monde. "À chaque chose correspond une réalité intérieure", disait le Prophète, ou encore : "À chaque parole correspond une réalité intérieure."

Pour les maîtres du soufisme, il faut donc se mettre en quête à la fois de la *Sharî'a* et de la *Haqîqa*, car l'une et l'autre revêtent un même impératif de connaissance.

L'être qui envisage le monde avec une ouverture vers la Haqîqa manifestera plus de miséricorde envers son environnement que celui qui s'attache à la seule *Sharî'a*. D'où l'adage : "Qui regarde les créatures par l'œil de la Réalité les excuse ; qui les regarde par l'œil de la Loi les accable."

"L'islam sera spirituel ou ne sera plus", Seuil, 2009, p. 143 à 152

[1] F. Esack. Qur'ân, Libération and Pluralism, p. 150.

[2] A. Charfi. "Les lectures modernes du Coran", texte d'une conférence à Strasbourg" (p. 124 - 125)

[3] C. Chodkiewicz, « La Loi et la Voie », art. cit. p. 195. 1.

[4] M.-C Ferjani. Le Politique et le religieux dans le champs islamique, op. cit. p. 73.

[5] Cf. E. Geoffroy, Initiation au soufisme, op. cit., p. 19-23 (en poche : Le Soufisme, op. cit.).